

Conseil d'Ecole du RPI NOAILHAC-LAGLEYGEOLLE

Vendredi 17 mars 2023

Présents :

Les enseignants Mr. Arnaud LAURENSOU (Noailhac), Mme Hélène LAURENSOU (Lagleygeolle) et Mme Estelle GARIJO-ESCRIBAN

Le représentant des Parents d'Elèves de Noailhac : Mr Olivier REDONDO

Les représentants de la Mairie de Noailhac : Mme la maire Caroline DU MAS DE PAYSAC, Mr. Dominique ANTONI et Mr. Mickael COUPE

Les représentants de la Mairie de Lagleygeolle : Mme Véronique BRESSY, Mr. Jérôme SOULETIE et Mme Chantal ROCHE

Les représentants des Parents d'Elèves de Lagleygeolle : Mr. Damien LAFFAIRE et Mme Nathalie BONNAN

Le DDEN de Noailhac : Mr RIBIERE Bruno

Excusés :

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Hélène BRUNERIE

Mr le maire de Lagleygeolle : Mr BRESSY Laurent

Début de séance : 18h35

Mr Bruno Ribière, nouveau DDEN pour l'école de Noailhac se présente.

Ordres du jour :

1/ Organisation des classes :

Effectifs actuels :

Noailhac : 5 PS - 5 MS – 5 GS – 5 CP = 20 élèves

Lagleygeolle : 6 CE1 - 7 CE2 - 3 CM1 - 2 CM2 = 18 élèves

Effectifs prévisionnels :

Noailhac : 4 PS – 5MS – 4 GS – 6 CP = 19 élèves

Lagleygeolle : 5 CE1 – 6 CE2 – 7 CM1 – 3 CM2 = 21 élèves

3/ Sorties et activités :

La classe de Lagleygeolle s'est rendue tous les lundis matins de la période au gymnase de Meysac avec l'école de Curemonte, où ils ont fait de l'athlétisme et du handball.

L'école de Noailhac va à la salle des fêtes tous les jeudis matins pour des activités gymniques.

L'école de Lagleygeolle se rendra au château de Sédières afin de participer à une journée d'orientation avec l'USEP. La coopérative financera la sortie mais l'enseignante signale que les tarifs de bus ont encore augmenté.

La réunion piscine aura lieu jeudi 23 mars. Cette réunion permettra de fixer les créneaux piscine de chaque école. Il y aura besoin de parents agréés accompagnateurs. La formation aura lieu le samedi 1^{er} avril à 9h30`Brive, d'abord à l'école Jules Ferry puis à la piscine. Merci de contacter les enseignants si vous êtes disponibles pour accompagner les classes.

Mme Laurensou se renseigne pour avoir des devis à la Ferme de Brossard, à Lanteuil pour la sortie de fin d'année. Elle demande si l'association des parents d'élèves pourra aider au financement.

Le maître souhaite aller au Dinoparc et a demandé des devis. Il demande également une participation à l'APE.

4/Travaux et matériel :

Lagleygeolle :

La maîtresse rappelle sa demande de grand placard pour la salle de garderie. Elle demande également que des étagères soient installées dans le local des produits d'entretien.

La municipalité signale que tout est prêt pour mettre le marquage (30) au sol devant l'école, il faut attendre les températures adéquates.

Noailhac :

Le maître souhaite changer de méthode de lecture et présente le manuel choisi.

Il remercie la mairie pour le déplacement des prises électriques, l'installation de placards dans la salle de sieste, le composteur et le téléphone. **Il rappelle qu'il ne souhaite plus être joint sur son téléphone portable personnel.** La municipalité nous informe que le marquage au sol pour le stationnement des bus va avoir lieu.

Les enseignants rappellent que les parents peuvent les joindre via mail, le cahier jaune de liaison et par le téléphone de l'école. Ils rappellent également que les mots dans ce même cahier doivent être signés rapidement.

8/ Questions diverses :

La date de la fête des écoles est fixée au samedi 1^{er} juillet 2023. L'association de parents d'élèves va se réunir pour en parler.

Le conseil d'école rappelle que les questions doivent leur parvenir minimum 48 heures avant la date de réunion et doivent être formulées de manière compréhensible.

Questions des représentants de l'école de Lagleygeolle :

Certains enfants n'apprécient pas toujours le menu de la cantine et il a été constaté des changements, des évolutions dans les menus. Il est important d'éveiller nos enfants à de nouvelles saveurs mais certaines semblent être difficiles à appréhender, ex : soupe de cresson, risotto d'épeautre... De plus, des choses aimées ont complètement disparu, ex : Tiramisu. Ne peut-on pas trouver un compromis ?

Au retour des vacances de décembre, la municipalité de Lagleygeolle a souhaité travailler avec des producteurs locaux et changer les menus afin d'apporter de la diversification alimentaire avec plus de produits de saison.

La municipalité va communiquer avec les parents afin d'explicitier ses choix.

Questions des représentants de l'école de Noailhac :

Les parents remercient Mr Laurensou pour le petit déjeuner anglais, une découverte qui a beaucoup plu aux enfants. Les représentants en profitent pour remercier les enseignants des contenus des blogs mis en ligne.

Les parents déplorent le manque de respect de certains élèves qui malmène les affaires des autres. Ce qui entraîne de la casse (boîte à goûter, gourde cabossées, etc....)

Pour rappel les goûters ne sont pas autorisés à l'école ni à la garderie de Noailhac ni dans le bus. Cette question ne relève donc pas du conseil d'école.

Certains parents déplorent que les sujets personnels soient abordés à la sortie de l'école.

Pour toutes questions relevant d'un caractère confidentiel, il est préférable de prendre rendez-vous avec l'enseignant et de ne pas l'interroger à la sortie des classes.

Les parents aimeraient être présentés aux nouveaux élèves (crocodile, squelette, araignée, sorcière) car ils accompagnent leurs nuits.

Les enseignants ne comprennent pas le sens de cette remarque mais proposent aux parents de rencontrer le maître si besoin.

Les parents aimeraient savoir à quoi sert la tenue de sport fournis en début d'année.

Elle a servi pour les sorties au gymnase. Les baskets servent le jeudi matin pour aller à la salle des fêtes faire des activités gymniques.

Les parents aimeraient avoir plus d'informations par le biais du cahier jaune. Par exemple pour la sortie du jeudi matin à la salle des fêtes.

Beaucoup d'enfants ayant été malades, les informations n'ont pas toutes été collées dans les cahiers. De plus, Mr Laurensou signale que beaucoup de parents ne signent pas le cahier jaune.

Question pour la mairie où en sont les petits travaux pour l'école de Noailhac (gouttière abimée, eau qui rentre dans la classe, prises à déplacer, fissure dans le sas d'entrée, etc...)

Les travaux ont tous été réalisés sauf pour la fissure car il faut attendre les vacances scolaires.

Les parents mettant leurs enfants malades en classe, ils contaminent les autres.

Les enseignants en sont conscients et le déplorent mais ils ne peuvent rien faire mis à part appeler les parents lorsque les enfants sont malades et ont de la fièvre. Cela relève de la conscience collective.

La municipalité de Noailhac informe que trop de parents ne signalent pas à la mairie les enfants absents. Dorénavant, les parents ne signalant pas à la mairie l'absence de leur enfant, les repas leur seront facturés.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 16 juin à partir de 18h30 à l'école de Noailhac.

Fin de séance 20h10